

Avec ceux qui ont le respect de notre passé : Chavannes-le-Chêne

Autor(en): **Kissling, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **79 (1952)**

Heft 6

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-228126>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

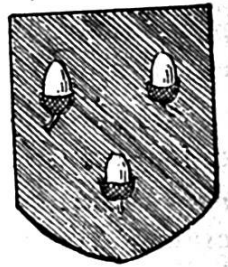
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Avec ceux qui ont le respect de notre passé

Chavannes-le-Chêne



Ceci est comme une citation à l'ordre du jour devant cette armée toujours moins nombreuse de gens qui s'intéressent aux études historiques et aux choses du passé. Ces gens qu'on traite actuellement de conservateurs, d'encroûtés, voire de doux maniaques, comme l'a fait un correspondant de La Gazette de Lausanne.

Eh ! oui, nous en sommes là !

* * *

Chavannes-le-Chêne ! Petit village campagnard au-dessus d'Yvonand. Pas besoin de dire de quel côté, puisque de l'autre c'est le lac !

* * *

Au midi de ce village, le ruisseau des Vaux, très profond, bordé sur un certain parcours d'une haute paroi rocheuse, dans laquelle on a retrouvé des grottes habitées il y a combien ? 4000, 6000 ans ? On ne peut pas dire au juste.

Et voici qu'au-dessus de ces grottes, dans une forêt en pente, M. le Dr Paul Pochon a créé un beau parc sylvestre composé de toutes les variétés de conifères du monde, sauf une seule, si je ne fais erreur.

* * *

Il y a quinze ans environ, il s'est trouvé que le collège est devenu « trop petit ». En réalité, c'est le village qui s'est agrandi au cours des années, ce qui a fait des élèves en plus grand nombre. Alors on a construit une nouvelle école — sur un autre terrain — élégante, bien éclairée et qui fait honneur à son architecte. Le vieux bâti-

ment n'a pas été démoli, parce qu'on pensait qu'il pouvait encore servir à quelque chose. Et c'est vrai. Vendu à un particulier, il est devenu un magasin, mais vous pouvez voir encore, au-dessus de la porte, le millésime 17..

* * *

Plus tard, on a procédé à des travaux d'améliorations foncières. Quel bouleversement ! On ne peut pas dire qu'ils n'ont rien fait pour l'avenir, ceux-là. Or, voici qu'au cours de ces travaux, en exploitant de la pierre pour les chemins, on a fait une trouvaille. D'abord quelques ossements dans deux tombes burgondes ; le tout en si mauvais état qu'on ne put rien conserver, sauf une belle boucle de ceinturon qui fut trop prestement enlevée pour un musée de Lausanne.

Mais ces tombes étaient placées sur une ancienne carrière de meules romaines. Alors, au lieu de continuer l'exploitation de la roche, le Syndicat d'améliorations foncières, que présidait M. Ernest Gottraux, puis M. Ulysse Pochon, a cédé cet emplacement à la Commission vaudoise des monuments historiques, non sans y avoir installé

une barrière de protection et fixé en pyramide les meules ébauchées par un carrier d'il y a deux mille ans.

Et pour marquer le souvenir des considérables travaux exécutés ces dernières années, on a construit une gracieuse fontaine, au-dessus du village, à l'endroit où le chemin se sépare en trois ramifications pour dévestir les terrains agricoles. Dominant la fontaine, cette inscription, rédigée par M. l'ingénieur Laplace :

*A la Croix des chemins
qui mènent à ses champs
Chavannes-le-Chêne*

*atteste l'effort accompli pour rendre
plus fertile le sol du pays.*

* * *

Il faut aussi parler de cette vieille église romane (mille ans, en chiffre rond). Elle était si vieille, vraiment, qu'on aurait pu la démolir pour en faire une autre. Est-ce parce qu'elle est construite sur le roc (de vrai !) ou parce que depuis plusieurs années, les dames du village organisaient vente sur vente afin d'accumuler l'argent nécessaire ? Suffit que depuis peu de temps l'église est réparée ; M. le syndic Chevalley a pris la chose à cœur ; M. Pilloud, architecte à Yverdon, a voulu y mettre le meilleur de son talent... et aujourd'hui, cet édifice, classé comme monument historique, a pris sa place parmi les bijoux des lieux de culte vaudois.

Il reste encore, comme amélioration prévue, la réfection des routes traversant la localité. On étudie actuellement ce projet.

Or, à gauche de la route qui monte dans la partie ancienne du village, il y a ces trois « greniers ». Les petits « greniers » de Chavannes-le-Chêne, c'est connu de beaucoup de gens, car on n'en trouve pas partout. Leur âge ?

plus de cinq cents ans sans doute, moins de mille probablement. Comme ça, entre-deux. En réalité, il y a un grenier avec cave ; les deux autres sont de modestes habitations. Les trois au fin bord de la route. Alors, en les démolissant, bien sûr qu'on pourrait faire la route toute droite, et puis quoi, leur valeur financière n'est pas si importante.

Eh bien, malgré cela, et avant de commencer l'étude d'amélioration de la route, on aurait décidé de ne pas démolir les trois greniers.

* * *

Ce qui veut dire que dans ce village on continue ces traditions de respect du passé.

Chaque soir, syndic et municipaux ont pu et peuvent s'endormir la conscience en paix, en se disant : *J'ai fait ce que j'ai pu pour l'avenir, sans défaire le travail de ceux qui étaient avant moi.*

Allez donc voir ce village, depuis la corne du bois du Gresaley, un jour de fin juillet, vers les 5 heures de l'après-midi. Entouré de ses prairies vertes et de ses champs aux moissons déjà blondes, il est comme un bouquet... un bouquet de fleurs des champs aux formes et aux teintes diverses, mais toujours harmonisées.

Henri Kissling.



Comes-
tibles

Escaliers du
Lumen 22

Tél. 22 21 71